



SITE RAMSAR  
NUMÉRO  
**2405**

## Vallées de la Scarpe et de l'Escaut //



FRANCE

Surface :  
**27 622 ha**

Date d'inscription :  
**2 février 2020**

Coordonnées :  
**50° 25'N 3° 25'E**

### Résumé

Le site Ramsar représente la plus grande zone humide intérieure de la région Hauts-de-France. Il contient une mosaïque variée de milieux humides : plans d'eau, marais, tourbières, prairies, forêts ; structurés par un abondant réseau hydrographique. L'évolution parallèle de l'Homme et de la nature trouve ici toute son expression : certains grands plans d'eau issus d'effondrements miniers jouent maintenant un important rôle dans l'accueil de l'avifaune nicheuse ou migratrice alors que le riche passé abbatial a façonné un abondant réseau de fossés. Le patrimoine historique et culturel lié au caractère humide renforce cette relation étroite.

### Importance internationale

La basse plaine alluviale de la Scarpe et de l'Escaut présente une mosaïque de milieux humides dépendants des influences de la nappe de la craie sous-jacente. On trouve notamment des tourbières alcalines au fonctionnement complexe et rare, au sein d'un système hydrologique de grands cours d'eau de plaine. La présence de plusieurs espèces exceptionnelles comme la Grenouille des champs, la Dolomède plantarius, le Murin des marais, l'Agrion de Mercure, ou encore l'Ache rampante confirme l'importance internationale du site.

### Localisation générale

Situé en Hauts-de-France, dans le département du Nord, et au cœur du Parc naturel régional Scarpe Escaut, le site correspond en grande majorité à la plaine basse de la Scarpe et de l'Escaut. Il est contigu au site Ramsar belge des Marais d'Harchies, et conforte les continuités écologiques transfrontalières bien présentes.



Vallées de la Scarpe et de l'Escaut



### Services rendus par les zones humides

Les zones humides de Scarpe-Escaut rendent de nombreux services écosystémiques. Que ce soit pour des usages anciens comme l'agriculture, la pêche ou la chasse, ou bien plus récents, liés au tourisme, aux sports de nature et à l'activité naturaliste, l'Homme a pu tirer des biens et bénéfices de ces milieux naturels. Dans le contexte actuel du changement climatique certains services prennent encore plus d'importance : la contribution au cycle de l'eau potable, le soutien à l'étiage des cours d'eau, la fourniture d'un foin de qualité en période de sécheresse, et l'indispensable rôle des tourbières dans le stockage du carbone.

### Facteurs défavorables

Perçus à l'origine comme une source de richesse, les milieux humides, omniprésents sur le territoire, ont peu à peu été considérés comme peu attractifs, voire insalubres et source de maladies.

Les marais ont été asséchés pour l'agriculture et les cours d'eau canalisés pour développer le transport.

Plus récemment, l'extension urbaine et la pollution de l'eau ont également fait régresser les milieux humides.

Les effets des changements climatiques (sécheresses, modification des régimes de crues...) commencent également à impacter les milieux humides.



## Quatre espèces représentatives du site



**SÉNEÇON DES MARAIS**  
(*Jacobaea paludosa*)

Le Séneçon des marais, rare en région, se maintient dans les vallées de la Scarpe et de l'Escaut où il y trouve son habitat naturel, notamment au Vivier de Rodignies. Historiquement assez fréquent, il est aujourd'hui «quasi menacé» sur la liste rouge régionale de la flore vasculaire.



**GRENOUILLE DES CHAMPS**  
(*Rana arvalis*)

Les tourbières de la vallée de la Scarpe abritent la Grenouille des champs, espèce listée «en danger» sur la Liste Rouge nationale.

On y retrouve deux des quatre populations françaises, situées en limite d'aire de répartition, déconnectée des populations belges les plus proches. En dehors du site, cette espèce est présente uniquement au sein des marais tourbeux arrière littoraux picards.



**GORGEBLEUE À MIROIR**  
(*Luscinia svecica*)

La Gorgebleue à miroir est un petit passereau qui affectionne les roselières humides buissonnantes. Cet oiseau migrateur est un des premiers paludicoles à revenir dans la région après l'hivernage. Il est l'ambassadeur d'un cortège d'espèces sur le site.



**LEUCORRHINE À GROS THORAX**  
(*Leucorrhina pectoralis*)

Depuis 2012, la Leucorrhine à gros thorax est observée régulièrement dans les tourbières de Vred et de Marchiennes et au Pré des Nonnettes. Les milieux favorables à cette espèce (habitat de bas marais) sont bien présents aujourd'hui et l'installation est probable. Quasi menacée à l'échelle internationale, elle est reprise en tant qu'espèce d'intérêt communautaire.



## Gestion et conservation



Les dispositions et stratégies locales établies pour assurer la préservation des milieux humides sont nombreuses. Qu'il s'agisse de la charte du Parc naturel régional (PNR) Scarpe-Escaut, des documents d'objectifs Natura 2000, du SAGE Scarpe aval, tous ces documents-cadre de la gestion des richesses naturelles mobilisent déjà de nombreux acteurs.

Le site est également riche en dispositifs de protection du patrimoine naturel : 1 Réserve naturelle nationale (en cours de création), 2 Réserves naturelles régionales, 5 Réserves biologiques domaniales, 1 Zone de protection spéciale et 2 Zones spéciales de conservation. S'y ajoutent des espaces gérés par le Département (Espaces naturels sensibles), le Conservatoire d'espaces naturels et le PNR.



## Biodiversité

Les plaines alluviales de la Scarpe et de l'Escaut abritent un patrimoine naturel exceptionnel reconnu (tourbières alcalines, boisements alluviaux, espèces végétales et animales parfois rares et spécifiques...). La présence de 4 espèces végétales rares, de la majorité des amphibiens de la région (10 espèces), d'une grande diversité de chiroptères (15 espèces), 29 espèces d'oiseaux, 4 espèces de libellules, 19 espèces piscicoles dont l'anguille et la bouvière, ainsi que 31 communautés végétales typiques des basses plaines de la façade atlantique européenne, expliquent l'importance internationale du site.



### La Convention de Ramsar

La Convention relative aux zones humides, couramment appelée Convention de Ramsar, est un traité intergouvernemental mondial fournissant le cadre de l'action nationale et de la coopération internationale pour la conservation et l'utilisation durable des zones humides et de leurs ressources. C'est le seul traité mondial consacré à un écosystème particulier.